

COMMISSION DE LA REPRÉSENTATION ÉLECTORALE
DU QUÉBEC

PRÉSENTS : Me LUCIE FISET, présidente
M. SERGE COURVILLE, commissaire
M. BRUNO JEAN, commissaire

AUDITION PUBLIQUE DU
30 AVRIL 2015 - BROSSARD

Mme CATHERINE LAGACÉ,
Secrétaire

Enregistrement numérique

Piché Olivier Benoit

sténographes officiels

330, rue St-Roch, bureau 202, Québec, Qc G1K 6S2
Téléphone : 418 648-1199 Télécopieur : 418 648-8985

I N D E X

Page

SÉANCE DE LA SOIRÉE

MOT D'INTRODUCTION.	3
INTERVENANTS :	
Mme MARIE-ÈVE RINGUETTE directrice générale PLQ.	12
SAM ALLISON citoyen (accompagné de M. Jon Bradley et M. James Wilson).	26
PAUL CHINIARA Association libérale de La Pinière.	53
AUDREY CHINIARA Présidente Association libérale de La Pinière.	63
NABIL GLENZA citoyen.	67
MICHEL WONG KEESONG citoyen.	78
TONY POROWSKI citoyen.	85

- - - - -

1 **Me LUCIE FISET, présidente :**
2 ... géographe et professeur émérite de
3 l'Université Laval.
4 À ma gauche, monsieur Bruno Jean...
5 **M. BRUNO JEAN, commissaire :**
6 Bonsoir.
7 **Me LUCIE FISET, présidente :**
8 ... sociologue et professeur à l'Université du
9 Québec à Rimouski.
10 Monsieur Courville et monsieur Jean ont été
11 nommés par l'Assemblée nationale. Quant à moi,
12 je suis d'office la présidente de la Commission
13 de la représentation électorale de par mes
14 fonctions à titre de directrice générale des
15 élections. Nous constituons en conséquence une
16 Commission indépendante et neutre.
17 L'audition publique que nous tenons aujourd'hui
18 à Brossard s'inscrit dans le processus de
19 consultation prévu dans la loi électorale. Elle
20 portera sur la délimitation des circonscriptions
21 électorales du Québec et, plus particulièrement,
22 des circonscriptions de la région de la
23 Montérégie.
24 Il s'agit d'une étape cruciale, car elle
25 permettra à la Commission d'améliorer sa

1 compréhension du territoire et des communautés
2 naturelles de votre région.
3 Notez que pendant l'audition vos commentaires
4 pourraient nous amener à vous poser des
5 questions. Votre opinion, vos commentaires et
6 vos suggestions permettront d'enrichir notre
7 réflexion en vue d'améliorer notre proposition
8 de délimitation. Ainsi, au terme des auditions
9 publiques, nous procéderons à l'analyse de tous
10 les éléments qui auront été portés à notre
11 attention. Dans la mesure du possible, nous en
12 tiendrons compte et ce, dans le respect des
13 critères établis dans la loi électorale.
14 Ensuite, soit dans les prochains mois, nous
15 déposerons un second rapport dans lequel sera
16 énoncée la délimitation des 125 circonscriptions
17 électorales du Québec.
18 Je vais maintenant laisser la parole à monsieur
19 Courville qui vous présentera le cadre
20 législatif à partir duquel nous avons travaillé.
21 **M. SERGE COURVILLE, commissaire :**
22 Merci, maître Fiset.
23 Alors, le travail de délimitation des
24 circonscriptions a exigé une analyse rigoureuse
25 et minutieuse des mouvements de population qui

1 ont eu lieu au Québec depuis la dernière
2 révision de la carte électorale.
3 Rappelons que la carte électorale actuelle a été
4 établie en 2011 et qu'elle est basée sur des
5 données de population électorale d'il y a sept
6 ans, soit du mois de novembre 2007.
7 Pour le présent exercice de délimitation, les
8 données avec lesquelles nous avons travaillé
9 sont celles du 30 novembre 2014. Les règles
10 contenues dans la loi électorale ont évidemment
11 encadré notre travail, il convient ici de
12 rappeler ce qu'elles sont et surtout ce qu'elles
13 visent.
14 D'abord, la loi électorale précise que les
15 circonscriptions électorales doivent représenter
16 des communautés naturelles. La densité de
17 population, son taux relatif de croissance dans
18 le temps et sur les territoires, la
19 configuration des régions, leur accessibilité,
20 leur superficie, les frontières naturelles du
21 milieu et les territoires des municipalités sont
22 autant d'éléments dont la Commission doit tenir
23 compte au moment de la délimitation des
24 circonscriptions.
25 Le sentiment d'appartenance des gens, la façon

1 dont la vie est organisée sur le territoire, la
2 présence de pôles régionaux ou de communautés
3 d'intérêt économique sont également des facteurs
4 que nous avons pris en considération.
5 Ensuite, la loi impose un critère numérique pour
6 assurer une équité entre les électeurs de
7 chacune des circonscriptions. Pour ce faire,
8 chaque circonscription doit regrouper un nombre
9 d'électeurs qui ne s'éloigne pas de plus ou
10 moins 25 % de la moyenne provinciale, qui est de
11 près de 48 000 électeurs selon la liste
12 électorale permanente.
13 Cette norme de plus ou moins 25 % est parmi les
14 plus élevées au Canada. Elle laisse à la
15 Commission une marge de manoeuvre qui lui permet
16 de bien tenir compte des particularités de
17 chaque région.
18 Notre mandat consiste donc à trouver le meilleur
19 équilibre possible entre l'égalité du vote des
20 électeurs et le respect des communautés
21 naturelles de manière à assurer une
22 représentation juste et équitable de tous les
23 électeurs du Québec.
24 Malgré les bouleversements compréhensibles que
25 les changements proposés peuvent provoquer dans

1 certaines régions, la Commission ne peut se
2 soustraire à cette obligation de recherche
3 d'équilibre. N'oublions pas que la délimitation
4 des circonscriptions d'une région s'inscrit dans
5 un travail d'ensemble de délimitation de toutes
6 les régions du Québec.

7 **Me LUCIE FISET, présidente :**

8 Juste avant de vous laisser la parole, monsieur
9 Jean va maintenant prendre quelques minutes pour
10 vous rappeler les changements que nous proposons
11 dans la région de la Montérégie.

12 **M. BRUNO JEAN, commissaire :**

13 Merci, maître Fiset.

14 Les changements proposés dans la région de la
15 Montérégie reflète l'évolution de la population
16 électorale de cette région qui, depuis la
17 dernière révision de la carte électorale, a été
18 plus soutenue que celles du Québec dans la
19 majorité des circonscriptions.

20 À partir de cette évolution, la Commission est
21 en mesure d'estimer les tendances à venir de
22 manière à proposer une délimitation équilibrée
23 pour les deux prochaines élections générales.
24 Rappelons que la région de la Montérégie est la
25 deuxième région la plus peuplée du Québec

1 après celle de l'île de Montréal.
2 D'abord, l'étude des données de la population
3 électorale de la région a permis de constater
4 que la circonscription de La Pinière est
5 actuellement en situation d'exception positive
6 avec 60 885 électeurs.
7 Cette circonscription, dont le territoire
8 correspond actuellement à celui de la ville de
9 Brossard, est la plus peuplée de la région.
10 Elle fait également partie des circonscriptions
11 qui ont connu les augmentations de population
12 électorale les plus importantes de la région
13 depuis la dernière révision de la carte.
14 Afin de réduire son nombre d'électeurs, la
15 Commission propose d'y retrancher une partie de
16 son territoire au nord et de le joindre à la
17 circonscription de Laporte. Le territoire dont
18 il est question correspond à celui de deux
19 quartiers de la ville de Brossard qui sont
20 situés dans le secteur délimité au nord par
21 l'Autoroute des Cantons-de-l'Est, la 10, et à
22 l'est par les boulevards La Pinière et
23 Taschereau.
24 Ainsi, dans le cadre de ce changement, la
25 Commission a prêté une attention particulière au

1 respect des limites des quartiers de la ville de
2 Brossard.
3 Plus à l'ouest, les circonscriptions de
4 Vaudreuil et de Soulanges ont été identifiées
5 comme étant celles qui ont enregistré les plus
6 fortes croissances du nombre d'électeurs dans la
7 région de la Montérégie depuis la dernière
8 révision de la carte électorale. Elles ont
9 toutes deux enregistré des taux de croissance de
10 leur nombre d'électeurs de deux fois supérieur
11 à celui du Québec.
12 Malgré une telle croissance, le nombre
13 d'électeurs de la circonscription de Soulanges
14 demeure près de la moyenne québécoise avec
15 48 387 électeurs. Enfin, la moyenne québécoise
16 est de ce nombre-là.
17 Toutefois, dans la circonscription de Vaudreuil,
18 l'écart par rapport à la moyenne provinciale se
19 situe actuellement près de la limite maximale
20 permise, qui est de 25 %. La Commission estime
21 qu'elle pourrait bientôt basculer en situation
22 d'exception positive.
23 Afin de corriger la situation, nous proposons
24 que la ville d'Hudson ainsi que la partie de la
25 ville Vaudreuil-Dorion située à l'ouest des

1 villes de Saint-Lazare et d'Hudson soient
2 transférées de la circonscription de Vaudreuil
3 à celle de Soulanges.

4 Voilà qui résume la proposition de délimitation
5 dans la région de la Montérégie.

6 **Me LUCIE FISET, présidente :**

7 Il est maintenant temps de vous laisser la
8 parole. Nous sommes donc prêts à écouter vos
9 commentaires et suggestions sur notre
10 proposition de délimitation.

11 Afin de nous assurer de bien saisir vos
12 interventions et de nous les rappeler
13 ultérieurement quand nous étudierons à nouveau
14 le dossier, la présente audition publique est
15 enregistrée.

16 C'est madame Catherine Lagacé, secrétaire de la
17 Commission, qui appellera tour à tour les
18 participants dans l'ordre où ils se sont
19 inscrits.

20 Pour ceux qui ne sont toujours pas inscrits mais
21 qui tiendraient à nous faire part de leurs
22 commentaires aujourd'hui, nous vous invitons
23 simplement à aller vous inscrire auprès de
24 madame France Thériault, qui est située juste à
25 l'arrière, et par la suite vous pourrez venir

1 vous exprimer devant la Commission.

2 Alors, madame Lagacé.

3 - - - - -

4 **Mme CATHERINE LAGACÉ, secrétaire :**

5 Oui. Donc, la première...

6 **M. BRUNO JEAN, commissaire :**

7 Ça ne marche jamais, ça!

8 **Mme CATHERINE LAGACÉ, secrétaire :**

9 Non, ça ne marche jamais.

10 **M. BRUNO JEAN, commissaire :**

11 Deux en deux.

12 **Mme CATHERINE LAGACÉ, secrétaire :**

13 Non, c'est trois en trois! Ah, merci.

14 Alors, la première intervenante, madame Marie-
15 Ève Ringuette, directrice générale du Parti
16 libérale du Québec.

17 - - - - -

18 **INTERVENTION DE Mme MARIE-ÈVE RINGUETTE**

19 - - - - -

20 **Mme MARIE-ÈVE RINGUETTE :**

21 Alors, bonsoir, maître Fiset, Messieurs les
22 commissaires.

23 Ça me fait plaisir d'être ici aujourd'hui pour
24 vous parler. Je vais vous déposer un mémoire,
25 parce qu'on est habitué de se voir, je vais vous

1 déposer un mémoire dans les prochains jours sur
2 les changements proposés pour le comté de
3 La Pinière et Laporte, mais je tenais à
4 m'exprimer ce soir sur ce point de vue-là et
5 donc, comme je vous disais, ce sera déposé dans
6 les prochains jours.

7 Pour nous, le changement proposé par... pour le
8 comté de La Pinière serait très néfaste à la
9 cohésion -- ça va comme ça?

10 **Me LUCIE FISET, présidente :**

11 Non, je demandais à augmenter un peu le son.

12 **Mme MARIE-ÈVE RINGUETTE :**

13 Ah, le volume.

14 **Me LUCIE FISET, présidente :**

15 Ah, il faudrait rapprocher un petit peu plus.

16 **Mme MARIE-ÈVE RINGUETTE :**

17 Alors, pour nous, lorsqu'on a vu le changement
18 proposé, tout de suite de voir la Ville de
19 Brossard couper en deux, c'est quelque chose qui
20 est très difficile à concevoir parce que les
21 gens ici à Brossard sont très attachés à leur
22 ville, à leur quartier. Il y a toute une
23 dénomination des rues par secteur, on parle ici
24 du secteur des P qui serait touché, 7188
25 électeurs.

1 Hier soir justement lorsqu'on était aux
2 audiences de Vaudreuil, je vous disais à quel
3 point, là, le 1000 électeurs qui étaient dans la
4 section ouest du comté, c'étaient des gens qui
5 utilisaient leurs services municipaux, leurs
6 services provinciaux, lorsqu'il y avait des
7 dossiers c'était compliqué si on coupait ces
8 gens-là du reste, du coeur de leur comté, de
9 leur ville. Donc, c'est la même raison ici à
10 Brossard. Je comprends qu'on est en situation
11 de surnombre, si moindre soit-il, parce qu'on
12 est vraiment aux limites.

13 Je vous ramène l'argumentaire que je vous ai
14 fait à quelques reprises jusqu'à présent, c'est-
15 à-dire que si on calcule la moyenne révisée sur
16 les 118 comtés, on se retrouve avec une limite
17 maximale de 61 873 électeurs, et donc on ne
18 serait pas en surnombre dans le comté de
19 Brossard et ça nous permettrait de garder la
20 ville entièrement.

21 J'ai aussi d'autres appréhensions sur un
22 redécoupage à ce moment-ci. En fait, je trouve
23 un petit peu aussi illégal de devoir changer --
24 ça «griche» ou c'est juste moi? O.K. -- de
25 changer ici les délimitations de Brossard compte

1 tenu que dans une autre région que vous avez
2 visitée la semaine passée, Arthabaska, qui est
3 à plus de 59 000 électeurs, celui-là on ne
4 requiert pas de nouvelles délimitations
5 électorales.
6 Vous savez, ici à Brossard, et c'est connu, il
7 y a une très forte concentration de communautés
8 asiatiques. Les gens sont installés ici, ils
9 sont bien à Brossard, ils sont bien, leurs
10 familles, tout leur réseau est à Brossard dans
11 le comté de La Pinière. Des fois, on fait comme
12 le mélange des deux, Brossard/La Pinière, parce
13 que c'est tellement... c'est un qui fait un.
14 Il y a aussi la communauté musulmane qui est
15 beaucoup beaucoup impliquée, implantée aussi
16 dans le comté de Brossard. La communauté
17 musulmane située davantage dans le... tout près
18 de Grande-Allée, donc la limite... l'autre
19 limite du comté qui, elle, a ses habitudes, je
20 dirais, dans le comté La Pinière, mais aussi
21 dans le comté de Vachon. On voit, là, les gens
22 se... il y a une belle mixité dans ce comté-là,
23 c'est un peu... c'est la même chose qu'à
24 Montréal, les diversités culturelles se
25 côtoient, vivent ensemble.

1 Je vois ce soir, avec cette demande de
2 changement-là, ça coupe littéralement la ville
3 en deux.
4 Je comprends que c'est une ville qui a eu
5 beaucoup beaucoup de développement résidentiel
6 au cours des dernières années, mais j'aimerais
7 voir, j'aimerais savoir, puis je pense que les
8 gens sont en droit de savoir aussi, c'est quoi
9 les prochains développements résidentiels, où
10 sont-ils situés, pour s'assurer que si jamais il
11 y avait un changement de carte électorale de
12 fait, qu'on ne se retrouverait pas à la
13 prochaine carte électorale avec un autre
14 découpage.
15 Parce qu'il y a encore des espaces pour en faire
16 du développement, et je ne dis pas le contraire,
17 je voudrais juste m'assurer que ces gens-là ne
18 seront pas, comme certains comtés ont pu l'être
19 dans les dernières cartes, toujours leurs
20 limites modifiées.
21 Finalement, je suis un petit peu... je suis un
22 petit peu sur ma faim ce soir parce que je
23 regarde, puis ici vous faites des gros
24 changements pour une ville, pour les gens qui
25 habitent à Brossard dans le comté de La Pinière,

1 et la salle n'est pas pleine, malheureusement.
2 Donc, je vous réitère ma demande d'avoir des
3 audiences supplémentaires dans le délai prescrit
4 par la loi, c'est-à-dire jusqu'au mois de
5 septembre, si vous pouvez en refaire, si on
6 pourrait avoir un meilleur mode de convocation
7 des gens, parce que seulement les, je dirais,
8 très informés ont obtenu l'information.
9 Ce n'est pas les médias qu'il faut informer
10 lorsqu'on fait des audiences, c'est la
11 population, puis il ne semble pas y avoir eu un
12 engouement aussi fort que lors des élections.
13 Je n'aurais pas demandé la même chose, mais au
14 moins si on s'était retrouvé avec 40, 50
15 personnes dans la salle, vous aviez prévu vous-
16 même de monter la salle plus nombreuse.
17 Alors, je voulais juste aussi voir avec vous si,
18 avant de prendre cette décision-là de réduire
19 une partie du comté de La Pinière, s'il y avait
20 d'autres scénarios que vous aviez pu envisager.
21 C'est tout.

22 **Me LUCIE FISET, présidente :**

23 Ah, c'est tout? D'accord.

24 **M. BRUNO JEAN, commissaire :**

25 Merci.

1 **Me LUCIE FISET, présidente :**

2 Merci beaucoup dans un premier temps.

3 Vous me connaissez...

4 **Mme MARIE-ÈVE RINGUETTE :**

5 Oui.

6 **Me LUCIE FISET, présidente :**

7 ... je pose toujours quelques petites questions
8 vers la fin.

9 Avant de répondre à votre dernière question, je
10 dirais, vous demandez de tenir davantage
11 d'auditions publiques, puis d'informer la
12 population davantage que les médias.
13 Évidemment, la façon d'interpeller les citoyens,
14 c'est par le biais des médias. Est-ce que vous
15 auriez des suggestions à nous faire?

16 **Mme MARIE-ÈVE RINGUETTE :**

17 J'utiliserais -- ils ont coupé mon micro!

18 **Me LUCIE FISET, présidente :**

19 Ça va être rétabli, ce ne sera pas bien long.

20 **Mme MARIE-ÈVE RINGUETTE :**

21 O.K. Merci.

22 Alors, je ne sais pas, on est maintenant en
23 2015, les médias sociaux vous permettraient
24 davantage d'informer les gens qu'il y a des
25 changements. Il y a moyen d'aller faire des...

1 je ne suis pas une spécialiste médias sociaux,
2 mais notre parti en utilise beaucoup, alors il
3 y a moyen d'aller chercher des groupes d'âge,
4 des gens selon leur lieu de résidence, et
5 d'aller informer selon ce que vous faites, puis
6 ce que vous projetez faire.

7 J'ai l'impression que ce n'est que quelques
8 personnes qui savent tout ce qui se passe
9 actuellement sur la carte électorale.

10 **Me LUCIE FISET, présidente :**

11 O.K. Si je vous dis qu'on utilise les médias
12 sociaux et si je vous dis qu'on cible,
13 effectivement, les régions dans lesquelles nous
14 allons pour diffuser la tenue des auditions
15 publiques?

16 **Mme MARIE-ÈVE RINGUETTE :**

17 Il semble que ça ne soit pas fait de façon assez
18 forte pour que... à en voir les résultats. Parce
19 qu'à voir ici le nombre de personnes qu'il y a,
20 puis je ne veux pas me lancer des fleurs, mais
21 nous sommes la seule formation politique qui
22 avons été présente à toutes les audiences depuis
23 le début, à part, hier, le président de Québec
24 Solidaire qui était présent pour parler du
25 type... du mode de scrutin, et qui n'est

1 vraiment pas dans la carte électorale, qui n'est
2 vraiment pas dans les délimitations. Je n'ai vu
3 aucune autre formation politique présente. Les
4 citoyens se sont mobilisés, se sont présentés,
5 mais en très peu nombre.

6 **M. BRUNO JEAN, commissaire :**

7 Est-ce que je peux... sur les médias sociaux,
8 moi, j'appuie ce que la DGE a annoncé, on a
9 particulièrement travaillé là-dessus. Alors,
10 moi, je suis très surpris de dire... de nous
11 faire dire qu'on n'a pas utilisé les médias
12 sociaux ou qu'on les a mal utilisés. Je ne suis
13 pas un spécialiste moi non plus, mais je pense
14 qu'on a fait un effort tout particulier pour
15 justement cette fois-ci.

16 Et moi, je... on peut interpréter de différentes
17 manières, mais la Commission est déjà venue ici
18 pour les élections municipales et je vous
19 garantis que la salle était pleine, il n'y avait
20 pas de chaises libres. Donc, il y a un niveau
21 d'enjeu peut-être différent, on peut
22 l'interpréter de différentes manières.

23 Mais pour ce qui est des médias sociaux, moi, je
24 dis qu'on a fait le mieux qu'on pouvait faire
25 étant donné la nature des médias sociaux et de

1 comment ils fonctionnent aujourd'hui.
2 **Mme MARIE-ÈVE RINGUETTE :**
3 Je trouve juste dommage parce qu'il y a... tu
4 sais, il y a plusieurs moyens de diffuser ce que
5 vous faites, ce qui est fait, par des mots-clés,
6 par des groupes ciblés. Par exemple, moi, qui
7 sur mon Facebook a beaucoup d'affaires de
8 politique, normalement j'aurais dû recevoir...
9 votre page sponsorisée j'aurais dû la recevoir
10 dans mon fil, par exemple. Bien, on ne parlera
11 pas ici de médias sociaux, on parle de carte
12 électorale.
13 C'est des idées, je trouve que les gens sont
14 trop peu nombreux, les gens ne sont pas assez
15 informés de la carte. Bien sûr, vous l'avez...
16 vous avez fait exactement les étapes qu'il
17 fallait faire pour vous rendre à vos audiences,
18 mais force est de constater qu'il n'y a pas
19 assez de mobilisation, il n'y a pas assez de
20 gens.
21 Je regarde... je vous parlais tantôt de la
22 communauté asiatique, la communauté asiatique
23 n'a pas eu le temps de se mobiliser pour ce
24 changement demandé là parce que ça les touche.
25 C'est des gens qui sont très proches, c'est

1 comme... comme d'autres communautés qui sont
2 très proches, qui sont... leurs habitudes, leur
3 milieu de vie, c'est leur sentiment
4 d'appartenance et là, on coupe ça en deux.

5 **Me LUCIE FISET, présidente :**

6 D'accord. Ceci étant dit, vous l'avez bien
7 mentionné, on est en situation d'exception
8 positive, on dépasse la limite de 25 %, on se
9 doit d'intervenir si on veut respecter l'égalité
10 du vote.

11 Auriez-vous une proposition à nous faire?

12 Parce que la proposition que nous faisons, c'est
13 de prendre deux quartiers complets de Brossard,
14 donc on respecte les quartiers. Le quartier, je
15 ne sais pas si vous êtes...

16 **M. BRUNO JEAN, commissaire :**

17 Le V, P, là.

18 **Me LUCIE FISET, présidente :**

19 Exactement, c'est le V et le P, si vous êtes
20 confortable avec la désignation. Donc, on prend
21 ce bloc-là, on le déplace, c'est notre
22 proposition.

23 On est allé voir sur le terrain, on a regardé
24 justement le type, je dirais, d'architecture, le
25 type de résidences qu'il y avait là,

1 l'accessibilité, je veux dire, entre les deux
2 territoires, bon. Mais si vous jugez qu'on
3 scinde en deux, où on prend... on ne scinde pas
4 en deux, on prend...

5 **Mme MARIE-ÈVE RINGUETTE :**

6 Je comprends que vous essayez quand même de
7 garder la notion de quartier, puis...

8 **Me LUCIE Fiset, présidente :**

9 Oui.

10 **Mme MARIE-ÈVE RINGUETTE :**

11 ... je suis d'accord avec votre option... le
12 moins pire, je dirais, là.

13 Parce que, tu sais, je vous ai présenté d'autres
14 argumentaires dans les précédentes audiences au
15 niveau des MRC, l'importance de garder les MRC
16 ensemble, dans un cas de MRC. Mais si on arrive
17 à la... c'est une idée, là, c'est-à-dire la
18 ville et ses quartiers, vous essayez de faire le
19 mieux que vous pouvez, mais, tu sais, quelque
20 part il y a d'autres bandes qui pourraient...
21 parce que, tu sais, Laporte étant un nombre...
22 je n'ai pas le chiffre sous les yeux, on a aussi
23 le comté de Vachon qui touche La Pinière. Est-
24 ce qu'il y a eu des scénarios de faits à cet
25 effet-là aussi?

1 **Me LUCIE FISET, présidente :**

2 Il y a eu des scénarios, effectivement, de
3 faits...

4 **M. BRUNO JEAN, commissaire :**

5 Oui.

6 **Me LUCIE FISET, présidente :**

7 ... plusieurs scénarios ont été soumis, je
8 dirais, et travaillés, analysés par la
9 Commission. Puis comme vous venez de le dire,
10 pour nous le scénario que nous proposons est le
11 moins pire, effectivement, dans les différents
12 scénarios que nous avons analysés.

13 Maintenant, on n'a pas le choix, on n'a pas le
14 choix d'intervenir compte tenu, justement, qu'on
15 est en exception positive.

16 Donc, on est prêt à entendre, à écouter, et si
17 vous avez des propositions à faire qui sont
18 autres que celle que nous avançons, nous vous
19 écoutons.

20 **Mme MARIE-ÈVE RINGUETTE :**

21 Je n'en ai pas... je n'ai pas analysé, puis je
22 n'ai pas demandé à ce qu'on regarde d'autres
23 scénarios de redécoupage considérant
24 l'argumentaire que je vous ai déjà présenté sur
25 la moyenne électorale révisée. C'est-à-dire que

1 si on considère dans notre carte électorale
2 qu'il y a sept comtés d'exception, on n'a plus
3 les mêmes limites.

4 **Me LUCIE FISET, présidente :**

5 Hum hum. D'accord.

6 **M. BRUNO JEAN, commissaire :**

7 D'accord.

8 **Mme MARIE-ÈVE RINGUETTE :**

9 C'est un ou l'autre.

10 **Me LUCIE FISET, présidente :**

11 D'accord. Merci beaucoup.

12 **Mme MARIE-ÈVE RINGUETTE :**

13 Merci à vous.

14 **M. BRUNO JEAN, commissaire :**

15 Merci.

16 **M. SERGE COURVILLE, commissaire :**

17 Merci.

18 **Me LUCIE FISET, présidente :**

19 Bonne soirée.

20 - - - - -

21 **Mme CATHERINE LAGACÉ, secrétaire :**

22 Le prochain intervenant est monsieur Sam
23 Allison, qui interviendra à titre personnel.

24 Monsieur Allison a déposé un mémoire.

25

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25

- - - - -

INTERVENTION DE Mr SAM ALLISON

- - - - -

Mr SAM ALLISON :

Oui, bonsoir.

Mr SAM ALLISON :

Good evening. Thank you for hearing us tonight. I'd like to complement your staff, they're very efficient, very effective over the few weeks that I had to deal with them and I think that's important to remember this.

Anyway, our presentation tonight is a little bit different to what you've had. I'm afraid we regard the changes in La Piniere, I live in La Piniere, not nearly as important as the fact that my vote in La Piniere would not have an equal value to many of the votes in Quebec. That's going to be our main argument tonight.

Me LUCIE FISET, president :

Mister Allison...

Mr SAM ALLISON :

Then, we'll talk very briefly about our view of the electoral system that CRE is proposing and operate; and we'll talk about the Supreme Court guidelines that CRE supposedly follows and oughts

1 to follow; we'll talk about the deviations from
2 those guidelines that CRE proposes...

3 **Me LUCIE FISET, president :**

4 Hum.

5 **Mr SAM ALLISON :**

6 ... and we're gonna talk about the value of votes
7 in our first-past-the-post system. I'm using the
8 English, I'm talking in English deliberately
9 because this is a technical term that applies in
10 good deed for voting.

11 We're going to talk some (inaudible) proposal,
12 specifically what it means in general for La
13 Piniere and for other ridings in Quebec; then,
14 we'll make a few suggestions that you may or may
15 not take and we'll have an addenda you can put on
16 your Web site that may be useful - we're not
17 gonna talk about it today, but it will be useful
18 for other people who wish to, you know,
19 investigate what's happening here in Quebec.

20 Okay, I... my name is Sam Allison and I want to
21 turn over now to Mr Jon Bradly here, he's going
22 to talk about Quebec territorial electoral
23 system.

24 **Mr JON BRADLEY :**

25 Thank you. Can you hear me?

1 **Me LUCIE FISET, president :**

2 Yes.

3 **Mr JON BRADLEY :**

4 Good evening. We fully understand, with 125
5 electoral districts, and I'll try not to use the
6 word "riding", which has an old British
7 connotation of going about on a horse, which I
8 don't think many of us have done for a long time.
9 We fully understand that Quebec's 125 electoral
10 districts are diversified, geographically large and
11 have vast differences in population. This is a
12 reality that we face in modern Quebec.

13 By the same thought, we also understand that any
14 time you try to divide up an area as large and
15 diverse as Quebec, absolute miracle equal is not
16 possible. There will be deviations.

17 But we would like to point out that the deviation
18 system currently exists favours rural areas as
19 oppose to urban areas; as such, we would view on
20 face that such a split is problematic for voting
21 in a modern society.

22 At present, we see that roughly 45% of votes are
23 necessary in a rural area to acquire a majority
24 comparable to 55% in rural areas.

25 You did make reference to the Supreme Court

1 Canada decision, we're very pleased to see that
2 you did that as it is an incredibly important
3 decision; it said that yes you can have
4 deviations up to a maximum of 25%, that is the
5 maximum permitted.

6 In two previous cases, both in Saskatchewan and
7 in British-Columbia, the Supreme Court of Canada
8 ruled that electoral districts had violated, 25%
9 did in fact constitute and unconstitutionality.
10 This is extremely important that we follow the
11 rules as established by the Supreme Court of
12 Canada; a philosophy and well I understand that
13 certain people will come to you, through your
14 travels to Quebec, and I admire your desires and
15 your stamina and your status to do this, and they
16 will talk to you about specific ridings and
17 specific nuances and I ask you to hold in the
18 back of your minds at all time the underline
19 philosophy of no vote is worth more than any
20 other vote.

21 There is a philosophy in our democracy that one
22 vote is of one value. That has to be the
23 underpinning of how we choose and operate within
24 our democratic process, that a vote in the urban
25 Montreal or the Magdees or up North, the person

1 knows that their vote is valuable and has as much
2 impact and potential for change as anyone else.
3 This has to become the cardinal philosophy within
4 any democracy that at that at all times we
5 respect and protect the value.

6 I remind the Commissioners that there was...
7 there has been a number of law reviews, in regard
8 to the Supreme Court of Canada decisions, one
9 that they might like to check is a 1994 one in
10 the Law Journal, in which David Johnson reported
11 that any violation of the 25% rule is to be
12 viewed as unconstitutional.

13 I would like to remind also, as I close this
14 session, that yes, we must have ranges, we
15 understand that not any riding - again I
16 apologize for the wrong word - electoral
17 districts can be exact, but even the Supreme
18 Court ruled in a minority report that 25% was too
19 wide and it should be 15% in order to respect the
20 primacy of the vote.

21 Thank you.

22 **Mr SAM ALLISON :**

23 This is Mr James Wilson.

24 **Mr JAMES WILSON :**

25 Good evening, thank you for listening to our

1 presentation this evening.
2 This particular document will demonstrate in a
3 practical way the kind of huge disparity when
4 people vote in different parts of Quebec.
5 As you can see, smaller ridings, such as
6 Madeleine and Ungava would have votes less than
7 4... less than 5000 people weight could determine
8 the outcome of an election.
9 Compare that to St-Laurent, Nelligan and Baldwin,
10 which are much, much larger to the extent of
11 where you would be over... close to 35,000.
12 So, you're looking of the disparity of 7000, I
13 mean this is an enormous gap that sort of almost
14 renders a democracy in a sense of not being
15 democratic. Those are concrete examples.
16 I want to also look at the next, which is
17 first-past-the-post. I hope you forgive my
18 accent, it came early in life and hasn't deserted
19 me.
20 We used ridings where I came from, but I lived in
21 Quebec longer than I lived there, but ridings are
22 good words where we're talking about past-the-
23 post, because what does it mean? It doesn't mean
24 you need a majority in a riding to win, it simply
25 means you have the most votes.

1 And when you have many candidates, 840 last year,
2 first-past-the-post could win with far less than
3 50% and Quebec has the first-past-the-post system
4 because that's the number you need to be elected.
5 When we look at the aberration, because that's
6 what I think it is, here are coming soon to your
7 screen... where is Hydro-Quebec when we need
8 them?

9 The Madeleine, Ungava, Abitibi, on (inaudible)
10 Gaspé and René-Lévesque, you need the winner's
11 guide of those ridings, an average of 8,500, they
12 would elect one person for each of those ridings,
13 compare to the larger ones, La Pinière, et
14 cetera, the names are there, the winners would
15 need actually an average over 30,000.

16 Our concern is it's been mentioned, prior to my
17 speaking, who's that in order to make this truly
18 democratic, we cannot look high cosmetic changes
19 to boundaries, we need to have wholesale changes
20 to the boundaries, to create a province where, as
21 we said, one vote represents one value, as we can
22 meet, a value be understood by (inaudible).

23 Thank you very much, indeed.

24 **Me LUCIE FISET, president :**

25 Thank you.

1 **Mr SAM ALLISON :**

2 Just like (inaudible) by saying a little bit
3 about your suggestions, we're talking in general
4 and the idea that you can operate the plus or
5 minus 25% is a good guideline but our problem is
6 that you propose about 10 Quebec electoral
7 districts be outside that guideline.

8 So, you're saying you have a plus or minus 25%
9 guideline and you are five ridings below it and
10 five ridings above it.

11 I know this may not be your final things, I know
12 these are proposals we're dealing with, we're
13 just dealing with proposed ideas, we're afraid
14 your ideas mean that you have 115 ridings within
15 the 25 plus or minus, and you are five below,
16 five above 10 ridings of 125.

17 I mean, I live in La Piniere, the value of my
18 vote is a good deal less than those and those...
19 and most of the ridings in Quebec, I repeat that,
20 that's our main argument here.

21 If we look at somewhere in Manitoba, the
22 guidelines here and apply those to Quebec
23 electoral districts, the differences about
24 Manitoba electoral districts can be no more plus
25 or minus 10%, we realize that these figures, 10%

1 (inaudible) represent, it's just arbitrary things
2 that can be (inaudible), but we're saying that
3 the 25% is a loose guideline because if you look
4 at Manitoba, the differences cannot, as they say,
5 plus or minus 10, and if we apply it to the
6 number of electors in 125 ridings in 2014, I know
7 that it would be slightly different from your
8 proposal, but in general, it means the majority
9 of Quebec electoral districts are out of bones by
10 Manitoba standards, that if you look at the draft
11 we have here, only 61 of 125 ridings fall within
12 the Manitoba guidelines, 33 rather fall below it,
13 31 fall above it.
14 Why can't we have something similar to what
15 Manitoba has? This is our argument.
16 So, what we're suggesting here tonight and up
17 that we immediately comply with the Supreme Court
18 guidelines in general, we're not asking for a
19 rigid application, we're asking for a general
20 guideline because if you look at the situation at
21 the moment, the value of a hundred votes in the
22 seven smallest ridings, we're not talking one or
23 two ridings, we're not talking about the
24 Magdaline Islands, we're talking of seven small
25 ridings, 100 voices there equals 3500 votes in

1 the seven largest ridings, one of the (inaudible)
2 where we are today.

3 So why is it my vote, you know, be far, far less
4 than what's happening with seven ridings? Okay?

5 We are arriving that that situation is an
6 excessive violation, according to the Supreme
7 Court, of the one vote, one equal value.

8 That's our argument here tonight, 10 (inaudible)
9 outside that, we feel, you know, it's not very
10 acceptable, but we end up by saying: if you want
11 a special dispensation, outside the plus or
12 minus 25, we're saying the only... we would
13 rather not have exceptions, I'll say that, but if
14 you must do it, we would say that the only
15 minorities with a special dispensation would be
16 the Inuits and the First Nations People. They're
17 the only ones to be considered, and outside the
18 idea of one vote, one equal value. Okay?

19 Thank you.

20 **Me LUCIE FISET, president :**

21 Thank you. I have a question for you.

22 **Mr JAMES WILSON :**

23 Yes.

24 **Me LUCIE FISET, president :**

25 Do you understand French?

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25

Mr JAMES WILSON :

Un peu, oui.

Me LUCIE FISET, president :

Un peu?

Mr JAMES WILSON :

But how technical?

Me LUCIE FISET, president :

Because I have some specific things to...

Mr JAMES WILSON :

Yes.

Me LUCIE FISET, president :

... tell you and the English is not my...

Mr JAMES WILSON :

Yes, okay.

Me LUCIE FISET, president :

... mother tongue, so...

AN UNIDENTIFIED VOICE :

(Inaudible).

Me LUCIE FISET, president :

Yes? Okay.

Mr JAMES WILSON :

How do...

Me LUCIE FISET, president :

What do you want to...

Mr JAMES WILSON :

1 Well, it depends if it is a technical question.

2 **Me LUCIE FISET, president :**

3 No, it's not a technical question.

4 **Mr JAMES WILSON :**

5 Ask the question.

6 **Me LUCIE FISET, president :**

7 It's not the question... it's not a question,
8 it's a rectification I want to make to you. At
9 first, you said that we propose 10 exceptional
10 electoral districts?

11 **Mr JAMES WILSON :**

12 Yes. Yea.

13 **Me LUCIE FISET, president :**

14 Okay. It's not the case, okay? We are proposing
15 six exceptional electoral districts and all the
16 six of them are below...

17 **M. BRUNO JEAN, commissioner :**

18 Below.

19 **Me LUCIE FISET, president :**

20 ... below the 25%. We have now, we... «constaté»,
21 we...

22 **Mr JAMES WILSON :**

23 You may be...

24 **Mr SAM ALLISON :**

25 Noticed.

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25

M. BRUNO JEAN, commissioner :

Yes.

Mr JAMES WILSON :

... (inaudible) counting up the votes for 2014,
I know they (inaudible) reasonable shifts, but
I... if you have six below...

Me LUCIE FISET, president :

Yes.

Mr JAMES WILSON :

... it must mean not necessary six above, but it
just means that the rest of the ridings have to
absorb about six, do you understand?

Me LUCIE FISET, president :

Yes.

Mr JAMES WILSON :

So, the value of the votes are still not equal.

Me LUCIE FISET, president :

Yes, I understand that.

Mr JAMES WILSON :

(Inaudible) a good deal, it may be that one or
two ridings will be above the 25, only one or
two.

Me LUCIE FISET, president :

Yes.

Mr JAMES WILSON :

1 But if you have six below the average,
2 technically the statistical average, you have to
3 make the others compensate for that.

4 **Me LUCIE FISET, president :**

5 Hum hum.

6 **Mr JAMES WILSON :**

7 If you (inaudible) an alliance with (inaudible)
8 for 4000 votes, it means that somebody is going
9 to win an election somewhere else, you know,
10 within...

11 **Me LUCIE FISET, president :**

12 Hum hum.

13 **Mr JAMES WILSON :**

14 ... is 48,000 the average? You're putting 40,000
15 votes somewhere else.

16 **Me LUCIE FISET, president :**

17 I understand your representation...

18 **Mr JAMES WILSON :**

19 (Inaudible).

20 **Me LUCIE FISET, president :**

21 ... I understand it, but I want to be sure that
22 the... you have the exact proposition.

23 **Mr JAMES WILSON :**

24 I... okay, I did that because I wasn't too sure
25 if your proposal would be tonight : I counted it

1 up the average, I know (inaudible) may not be
2 accepted, you're sure that it may be six...

3 **Me LUCIE FISET, president :**

4 Hum hum.

5 **Mr JAMES WILSON :**

6 ... but if the National Assembly doesn't accept
7 them, it might be eight, it might be three, you
8 know? I understand.

9 **Me LUCIE FISET, president :**

10 Okay. Okay.

11 **Mr JAMES WILSON :**

12 We understand that.

13 **Me LUCIE FISET, president :**

14 The second thing I want to say to you is that you
15 asked for a modification of the 25%...

16 **Mr JAMES WILSON :**

17 Yes.

18 **Me LUCIE FISET, president :**

19 ... okay, this is a modification of the law that
20 you asked and I want to be sure that you
21 understand that we can't, we can't do this...

22 **M. SERGE COURVILLE, commissioner :**

23 It's not our jurisdiction.

24 **Me LUCIE FISET, president :**

25 ... modification, it's the law.

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25

Mr JAMES WILSON :

No, we're saying : obey the law.

Me LUCIE FISET, president :

I just wanted to be sure that you...

Mr JAMES WILSON :

We're saying... no, no, we're saying...

Me LUCIE FISET, president :

Okay.

Mr JAMES WILSON :

... obey the law, we're not asking you to modify
the law, I'm asking you to obey the plus or
minus...

M. SERGE COURVILLE, commissioner :

To obey the law.

Mr. JAMES WILSON :

... 25...

Me LUCIE FISET, president :

Yes.

Mr JAMES WILSON :

... for every riding.

Me LUCIE FISET, president :

Okay, because you...

Mr JAMES WILSON :

Every riding. No, no...

Me LUCIE FISET, president :

1 ... you make a... you made a comparison...
2 «comparaison»...

3 **Mr JAMES WILSON :**

4 Comparison, sorry, it may be a misunderstanding.

5 **Me LUCIE FISET, president :**

6 ... okay, with the 10%...

7 **Mr JAMES WILSON :**

8 No, no, no, sorry, we're not saying that.

9 **Me LUCIE FISET, president :**

10 ... (inaudible), okay.

11 **Mr JAMES WILSON :**

12 No, it's a good question, sorry.

13 **Me LUCIE FISET, president :**

14 Okay. And it's the same thing for... «mode de
15 scrutin»?

16 **M. SERGE COURVILLE, commissioner :**

17 «Mode de scrutin», the...

18 **Me LUCIE FISET, president :**

19 The fist-past-the-post.

20 **M. SERGE COURVILLE, commissioner :**

21 ... voting, voting system.

22 **Me LUCIE FISET, president :**

23 The voting system.

24 **Mr JAMES WILSON :**

25 Yes.

1 **Me LUCIE FISET, president :**
2 Okay.
3 **Mr JAMES WILSON :**
4 (Inaudible) change it, you can't change that.
5 **Me LUCIE FISET, president :**
6 No.
7 **Mr JAMES WILSON :**
8 Okay.
9 **M. BRUNO JEAN, commissioner :**
10 Hum hum.
11 **Me LUCIE FISET, president :**
12 I want to be sure that you understand that.
13 **Mr JAMES WILSON :**
14 No but... no but it's very important that the
15 system we operate, you have 800 candidates, 125
16 ridings, you don't need a majority...
17 **Me LUCIE FISET, president :**
18 Hum hum.
19 **Mr JAMES WILSON :**
20 ... where you need the most...
21 **Me LUCIE FISET, president :**
22 Hum hum.
23 **Mr JAMES WILSON :**
24 ... and I'm saying if you analyse the very
25 (inaudible) high to 135 ridings, if you analyse

1 the difference, you'll see, it's incredible.
2 **Me LUCIE FISET, president :**
3 Hum hum.
4 **Mr JAMES WILSON :**
5 Hum hum. We're not arguing the first-past-the-
6 post as being the criteria, we accept that...
7 **Me LUCIE FISET, president :**
8 Hum hum.
9 **Mr JAMES WILSON :**
10 ... with all it's flaws...
11 **M. BRUNO JEAN, commissioner :**
12 Hum hum.
13 **Mr JAMES WILSON :**
14 ... because all electoral systems have flaws, so
15 we're not coming here to say we're gonna fix
16 everything, I don't think we can do that, we're
17 just simply saying the disparity amongst the size
18 of the electoral districts is such that it
19 renders a certain lack of democracy...
20 **Me LUCIE FISET, president :**
21 Hum hum.
22 **Mr JAMES WILSON :**
23 ... in the outcome.
24 **Me LUCIE FISET, president :**
25 Okay, I understand. So thank you very much...

1 **M. BRUNO JEAN, commissioner :**

2 Thank you very much.

3 **Me LUCIE FISET, president :**

4 ... for you presentation.

5 **M. SERGE COURVILLE, commissioner :**

6 Est-ce que je peux prendre la parole?

7 **Mr JAMES WILSON :**

8 Thank you.

9 **Me LUCIE FISET, president :**

10 Just a minute. Just a minute please, mister.

11 **M. SERGE COURVILLE, commissioner :**

12 As we say in our scientific colloquium, we will
13 have a passive biliguism so speak your own
14 language, you can't peak ours, but of course I'd
15 like to meet you in a scientific colloquium, it's
16 not the place here to engage in a scientific
17 debate, but I'd like to address some of the
18 issues you presented us, if I may.

19 For example, about the percentage, you argued the
20 law about minus or plus 25%, but I must remind
21 you that in Canada, including Federal Government,
22 all provinces except four are using the
23 guidelines of plus or minus 25%.

24 **Mr JAMES WILSON :**

25 Oh yes, surely.

1 **M. SERGE COURVILLE, commissioner :**
2 It's 10% in Manitoba, New-Brunswick and
3 Newfoundland-Labrador, it's 5% in South-
4 Saskatchewan, but if we compare to other
5 countries, in USA and Great-Britain, it's the
6 closest possible...
7 **M. SERGE COURVILLE, commissioner :**
8 ... (inaudible) to zero.
9 **Mr JAMES WILSON :**
10 It's 0% in United States...
11 **M. SERGE COURVILLE, commissioner :**
12 In some states.
13 **Mr JAMES WILSON :**
14 No, non. The Supreme Court of the United States
15 for state, state elections, it's 10% plus or
16 minus and the Americans are constantly shifting
17 the boundaries because of it.
18 **M. SERGE COURVILLE, commissioner :**
19 They are trying to have the most.
20 **Mr JAMES WILSON :**
21 No, they have to stay within the 10%.
22 **M. SERGE COURVILLE, commissioner :**
23 In New-Zealand it's 5% and...
24 **Mr JAMES WILSON :**
25 One point...

1 **M. SERGE COURVILLE, commissioner :**

2 ... in Australia it's...

3 **Mr JAMES WILSON :**

4 ... there's a particular word in English I have
5 no idea what the word could be in French, but the
6 word is Gerrymandering.

7 **M. SERGE COURVILLE, commissioner :**

8 Yes. We use the same word...

9 **M. BRUNO JEAN, commissioner :**

10 We know a lot about that.

11 **M. SERGE COURVILLE, commissioner :**

12 ... Gerrymandering.

13 The other issue I'd like to point out is about in
14 your paper, in your presentation, you speak about
15 the urban and rule population...

16 **Mr JAMES WILSON :**

17 Yes.

18 **M. SERGE COURVILLE, commissioner :**

19 ... I suppose it's related to population. I
20 remember when I was a student in geography in the
21 Department here in Montreal, we spent a whole
22 semester defining what is urban rules...

23 **Mr JAMES WILSON :**

24 Look, I...

25 **M. SERGE COURVILLE, commissioner :**

1 ... and it was not an easy task...

2 **Mr JAMES WILSON :**

3 No, sorry...

4 **M. SERGE COURVILLE, commissioner :**

5 ... it took us 14 months.

6 **Mr JAMES WILSON :**

7 Absolutely right...

8 **M. SERGE COURVILLE, commissioner :**

9 Okay?

10 **Mr JAMES WILSON :**

11 ... these are approximate figures, I...

12 **M. SERGE COURVILLE, commissioner :**

13 Yes.

14 **Mr JAMES WILSON :**

15 Look, how does one define Montreal? I know people
16 from the United States who travel to work in
17 Montreal, people from Hudson, the geographic...
18 no, it's an approximate figure, but I think you
19 understand...

20 **M. SERGE COURVILLE, commissioner :**

21 (inaudible)

22 **Me LUCIE FISET, president :**

23 Yes.

24 **Mr JAMES WILSON :**

25 ... if you go to Pontiac, the only... all the

1 ridings that are large are defined either in the
2 Metropolitan Montreal area or just outside it,
3 not from Pontiac, I mean, it's the only riding
4 you have that's large outside the Montreal
5 immediate area, really large.

6 **M. BRUNO JEAN, commissioner :**

7 Hum hum.

8 **M. SERGE COURVILLE, commissioner :**

9 And the third point I'd like to point out is that
10 of course it's a debate of society, there's an
11 election hack, we don't have much choice to...

12 **M. BRUNO JEAN, commissioner :**

13 Hum hum.

14 **M. SERGE COURVILLE, commissioner :**

15 ... with the guidelines offered...

16 **Mr JAMES WILSON :**

17 Of course.

18 **M. SERGE COURVILLE, commissioner :**

19 ... to us, we have to be sure...

20 **Mr JAMES WILSON :**

21 We are not believing in any way.

22 **M. SERGE COURVILLE, commissioner :**

23 So... but please, try to have some, I don't know,
24 try to have some colloquium about that, it
25 would...

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25

Mr JAMES WILSON :

Well...

M. SERGE COURVILLE, commissioner :

... be interesting to discuss...

Mr JAMES WILSON :

No, no, you're absolutely right, but I'm afraid this is sad that Canadians are more interested in the hockey game than the election game, you know, (inaudible) being... I want to be nasty and say they are more interested in policing the language stuff than policing the boundaries, you know, they're... it's sad, it's a social phenomenon, it's not just the politicians, it's a society thing...

M. SERGE COURVILLE, commissioner :

Oh, absolutely.

Mr JAMES WILSON :

... who cares, you don't vote, you don't vote, but the provincial (inaudible) no, no, you're right, I mean it's...

M. SERGE COURVILLE, commissioner :

(Inaudible).

Mr JAMES WILSON :

... we're not blaming you or the politicians.

M. SERGE COURVILLE, commissioner :

1 (Inaudible).

2 **Me LUCIE FISET, president :**

3 I don't think you're blaming us.

4 **M. SERGE COURVILLE, commissioner :**

5 When we make an exception, we have to justify
6 it...

7 **Me LUCIE FISET, president :**

8 Hum hum.

9 **M. SERGE COURVILLE, commissioner :**

10 ... an every one of the six exceptions we're
11 doing are justified.

12 **Mr JAMES WILSON :**

13 Well, we're saying that you can't deviate from
14 the 25 or plus.

15 **M. SERGE COURVILLE, commissioner :**

16 According to the Election Act.

17 **Mr JAMES WILSON :**

18 According to the Election Act, we're saying...

19 **M. SERGE COURVILLE, commissioner :**

20 Of course.

21 **Mr JAMES WILSON :**

22 ... no deviations, nobody is forced to, we would
23 suggest the Inuit and the Native People are not
24 what really give Quebec a powerful image abroad,
25 you always worry about the image here, a powerful

1 image in North-America and the world if we say:
2 everybody else is subject to the territorial
3 first-past-the-post thing that two ridings will
4 be set aside, all the Native People and the Inuit
5 because they're the other minorities really
6 deserving of an exceptional situation.

7 **Me LUCIE FISET, president :**

8 Hum hum.

9 **M. SERGE COURVILLE, commissioner :**

10 Well, I thank you for your reflexion.

11 **M. BRUNO JEAN, commissioner :**

12 Thank you.

13 **Me LUCIE FISET, president :**

14 Thank you very much.

15 **M. SERGE COURVILLE, commissioner :**

16 Thank you.

17 **Me LUCIE FISET, president :**

18 Good evening to you.

19 - - - - -

20 **Mme CATHERINE LAGACÉ, secrétaire :**

21 Le prochain intervenant est monsieur Paul
22 Chiniara, qui est représentant de l'Association
23 libérale de La Pinière.

24

25

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25

- - - - -

INTERVENTION DE M. PAUL CHINIARA

- - - - -

M. PAUL CHINIARA :

Bonsoir.

Me LUCIE FISET, présidente :

Bonsoir.

M. PAUL CHINIARA :

Bonsoir tout le monde, merci de me recevoir.

J'ai eu la notification il y a environ à peu près 48 heures, même pas, je pense, je me serais préparé un peu mieux que ça.

Je suis très content d'être ici pour voir un peu le processus, je trouve ça vraiment extraordinaire qu'on se donne la peine au niveau de la démocratie, puis je suis un ardent démocrate. Je suis ici à titre de citoyen qui a été impliqué dans les dernières élections et tout ça, donc j'ai eu le temps de regarder Brossard comme il faut, les différents... les différentes circonscriptions et tout ça, puis on a travaillé beaucoup avec les gens, puis les différentes communautés ethniques.

Je suis ingénieur de formation, donc, pour moi, les chiffres c'est très important, puis je

1 comprends tout ce que monsieur a dit avant sur la
2 démocratie, ce qu'on appelle macro-démocratie, je
3 comprends très bien votre job, au niveau de votre
4 travail -- je m'excuse -- votre mission d'essayer
5 d'équilibrer tout ça, mais je veux revenir au
6 niveau des citoyens.

7 Les citoyens de Brossard, en fait, si j'avais une
8 proposition à faire, ce serait de changer le
9 comté de La Pinière en comté de Brossard parce
10 qu'au niveau... pendant les élections quand on
11 encourageait les gens d'aller voter, puis on leur
12 disait : Bien, vous êtes partie du monde du
13 comité de La Pinière, tout le monde se demandait
14 : c'est où, ça, La Pinière?

15 **UN INTERVENANT NON IDENTIFIÉ :**

16 Ah!

17 **M. PAUL CHINIARA :**

18 C'est aberrant parce que c'est... si je comprends
19 bien, si je me rappelle bien, là, c'est le seul
20 comté ville au Québec. Est-ce que c'est vrai ou
21 ce n'est pas vrai?

22 Alors, il y a un attachement vraiment et puis,
23 bon, bien, il y a un travail qui a été fait et je
24 pense que c'est une des premières fois dans
25 l'histoire récente qu'on a un ministre ici à

1 Brossard, donc il y a un attachement.
2 Donc, je ne suis pas personnellement visé par le
3 découpage, et j'en suis bien heureux, je dois
4 admettre que si j'étais visé j'aurais été encore
5 plus choqué, mettons, mais je pense qu'il y a des
6 gens qui, s'ils avaient l'occasion de savoir
7 qu'ils vont être exclus, ils risquent d'être pas
8 mal plus choqués parce qu'il y a un attachement
9 de sentir qu'il y a peut-être une collaboration
10 aux niveaux provincial, municipal et tout ça,
11 puis c'est important avec tous les enjeux qui se
12 jouent présentement à Brossard, du point de vue
13 du Dix30, du point de vue le désertement de la
14 rue Taschereau, les travaux sur le pont Champlain
15 dernièrement. Finalement on a... écoute, il y a
16 des... au moins trois gros enjeux et je ne nomme
17 pas un quatrième qui est... c'est une des villes
18 des plus cosmopolites qu'il n'y a pas.
19 Heureusement, il y a une très belle cohésion.
20 Le fait de découper tout ça, puis des gens vont
21 se retrouver ailleurs tout d'un coup, je pense
22 que c'est un droit acquis qu'on va leur enlever.
23 C'est mon opinion personnelle.
24 Je vous remercie de m'écouter.
25 **Me LUCIE FISET, présidente :**

1 Merci à vous. Allez-y monsieur Jean.

2 **M. BRUNO JEAN, commissaire :**

3 Je pense que vous avez compris que nous devons
4 faire les délimitations des circonscriptions
5 électorales, c'est notre mandat, donc de mettre
6 à jour la carte électorale, et aussi de proposer
7 des noms pour ces circonscriptions.

8 Donc, moi, j'entends bien votre proposition,
9 comme on en a entendu d'autres dans d'autres
10 auditions publiques récemment, ça je trouve ça
11 intéressant, mais j'aurais envie de vous relancer
12 un peu la balle dans le sens que... on a expliqué
13 tantôt la difficulté, c'est parce qu'il y a eu
14 une croissance démographique forte, on la voit
15 dans le paysage urbain de Brossard -- qui est une
16 ville jeune, en passant, 1957...

17 **M. PAUL CHINIARA :**

18 Hum hum.

19 **M. BRUNO JEAN, commissaire :**

20 ... érigée en municipalité, ce n'est pas si...

21 **M. PAUL CHINIARA :**

22 Avec une grosse croissance.

23 **M. BRUNO JEAN, commissaire :**

24 C'est une ville qui est plus jeune que moi, là,
25 donc... mais avez-vous quelques idées pour aider

1 la Commission dans son travail?

2 **M. PAUL CHINIARA :**

3 C'est-à dire que j'y ai pensé depuis à peu près
4 une demi-heure que je suis ici, que je vous
5 écoute attentivement, puis je pense que je suis
6 passionné par les chiffres que monsieur apporte.
7 Je me dis si, à la rigueur, s'il y a d'autres...
8 les autres villes, les autres circonscriptions
9 sont formées de plusieurs villes, donc je ne sais
10 pas s'il y aurait moyen de... peut-être regrouper
11 d'autres sur Brossard, (inaudible) Brossard à
12 deux, ou bien accepter une anomalie du fait que
13 c'est une ville/un comté.

14 Moi je suis convaincu, parce que j'ai suivi un
15 tout petit peu la situation, et je suis convaincu
16 que quand le pont Champlain va être construit,
17 là, avec la croissance Dix30, il va y avoir
18 encore plus de croissance. Peut-être qu'à ce
19 moment-là on peut limiter la croissance de
20 Brossard à l'extérieur des zones très occupées,
21 puis toute autre croissance à ce moment-là
22 pourrait être annexée à d'autres villes.

23 Mais la situation actuelle d'aller enlever 7000
24 citoyens (inaudible) parmi les 60... en fait, si
25 je comprends bien, il y a à peu près 80 000

1 citoyens ou 90 000 citoyens de Brossard, on va
2 enlever 7 000 électeurs, mais il y a des gens qui
3 vont éventuellement se greffer à ces gens-là.
4 Donc, moi, je pense que c'est un peu
5 discriminatoire tout d'un coup pour ces gens-là
6 qui vont trouver qu'ils vont perdre un statut à
7 l'intérieur du comté.

8 Est-ce qu'il y a moyen de geler l'espace? Je
9 n'ai pas de suggestion.

10 **M. BRUNO JEAN, commissaire :**

11 Hum hum.

12 **M. PAUL CHINIARA :**

13 Tu sais, j'aurais voulu avoir plus de temps, plus
14 de consultations moi-même pour vous arriver avec
15 nos suggestions. Mais je vous le dis, si j'étais,
16 moi, visé directement, je ne serais pas heureux
17 de ce qui se passe là parce que je trouve que
18 j'aurais été discriminé à ce moment-là.

19 Alors, je comprends la démocratie et je respecte
20 ça la démocratie macro, mais au niveau micro, au
21 niveau du citoyen, je pense qu'il y a peut-être
22 une... pas une injustice, mais disons que... un
23 malaise.

24 **M. BRUNO JEAN, commissaire :**

25 Mais je pense que je peux vous dire que la

1 Commission ne termine pas ce soir ses travaux...

2 **Me LUCIE FISET, présidente :**

3 Non.

4 **M. BRUNO JEAN, commissaire :**

5 ... et que par différents mécanismes vous pouvez
6 nous interpeller dans les semaines, les mois à
7 venir, avec des recommandations ou des
8 suggestions qu'on sera très content de recevoir.

9 **M. PAUL CHINIARA :**

10 C'est très bien, merci beaucoup.

11 **Me LUCIE FISET, présidente :**

12 Et d'ailleurs je prends la balle au bond, je vous
13 dirais.

14 En tant que citoyen, parce que vous dites que
15 vous avez été informé que récemment, j'ai entendu
16 également madame Ringuette, en tant que citoyen
17 de quelle façon on aurait pu vous informer plus
18 tôt pour vous permettre d'avoir davantage de
19 temps pour vous préparer?

20 **M. PAUL CHINIARA :**

21 Bien, écoutez, je suis bombardé à tous les jours
22 par des appels automatisés, je reçois des e-mails
23 tous les jours que je relis, puis des fois, quand
24 c'est répétitif, je mets ça dans le «junk». Donc,
25 au niveau des e-mails que j'aurais pu recevoir,

1 c'est toutes des choses que je suis connecté. Je
2 reçois des flashes sur mon cellulaire, il peut
3 avoir peut-être d'autres moyens, des systèmes
4 automatisés de téléphonie ça se fait, je ne le
5 sais pas. Je reçois un tas de pamphlets au
6 niveau... «pamphlets», de feuillets...

7 **M. BRUNO JEAN, commissaire :**

8 Hum hum.

9 **M. PAUL CHINIARA :**

10 ... pendant les élections on a des papiers.
11 Donc, pour moi, ce n'est pas hors de l'ordinaire.
12 Mais je dois admettre que si quelqu'un ici ne
13 m'avait pas appelé pour me dire il y a quelque
14 chose qui se passe ici, je me suis présenté,
15 c'est sûr, mais je n'étais pas au courant
16 autrement. Et pourtant je suis assez connecté,
17 je ne suis pas un maniaque sociaux, là...

18 **Me LUCIE FISET, présidente :**

19 Hum hum.

20 **M. PAUL CHINIARA :**

21 ... sociaux... je ne suis pas Facebook et autres,
22 mais il y a beaucoup de moyens pour me joindre
23 habituellement.

24 **Me LUCIE FISET, présidente :**

25 C'est sûr que le courriel est plus difficile, ça

1 nous prend le courriel pour rejoindre les gens,
2 mais...

3 **M. PAUL CHINIARA :**

4 Bien, c'est-à-dire que c'est... pendant les
5 élections, pendant les choses, il y a moyen de
6 rejoindre les gens, puis les gens... je pourrais
7 dire que 90 % des gens étaient rejoints, sinon
8 plus même, je dirai pendant les élections ça
9 s'est fait... et c'est un enjeu quand même assez
10 important. Moi, je serais très curieux de savoir
11 c'est quel est le pourcentage de gens qui sont
12 informés de Brossard de cette situation-là. Si je
13 fais un sondage, là...

14 **Me LUCIE FISET, présidente :**

15 Bien, c'est pour ça que je vous pose la question,
16 comme je vous dis on est également très intéressé
17 à savoir de quelle façon on pourrait davantage
18 informer la population pour qu'elle puisse venir
19 s'exprimer.

20 **M. PAUL CHINIARA :**

21 Bien, de ce côté-là il y a plus de résidences sur
22 le fleuve, là, que c'est des résidences à haute
23 densité, bien, il y a moyen de les approcher puis
24 mettre un feuillet là-dessus, là, qu'il y a une
25 consultation publique, je suis sûr qu'ils

1 auraient envoyé des délégations et peut-être
2 qu'ils auraient des choses à dire.

3 Le fait est que dans mon... dans ma compréhension
4 des choses présentement, c'est qu'il y a un très
5 très faible pourcentage de gens qui sont au
6 courant de tout le travail que vous faites
7 aujourd'hui, là. Et je respecte ça parfaitement,
8 mais c'est par accident que j'ai su qu'il y a une
9 consultation.

10 **Me LUCIE FISET, présidente :**

11 Merci beaucoup monsieur.

12 **M. PAUL CHINIARA :**

13 Je vous remercie infiniment.

14 **M. BRUNO JEAN, commissaire :**

15 Merci.

16 **Me LUCIE FISET, présidente :**

17 Avez-vous quelque chose à ajouter?

18 **M. SERGE COURVILLE, commissaire :**

19 Non, ça va, merci.

20 **M. PAUL CHINIARA :**

21 Ça va?

22 **M. BRUNO JEAN, commissaire :**

23 Merci.

24 **Me LUCIE FISET, présidente :**

25 Merci bien.

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25

- - - - -

Mme CATHERINE LAGACÉ, secrétaire :

La prochaine intervenante est madame Audrey Chiniara, qui est présidente de l'Association libérale de La Pinière.

- - - - -

INTERVENTION DE Mme AUDREY CHINIARA

- - - - -

Mme AUDREY CHINIARA :

Bonjour, merci beaucoup pour votre travail.

Me LUCIE FISET, présidente :

Bonjour.

M. BRUNO JEAN, commissaire :

Bonjour.

Mme AUDREY CHINIARA :

C'est un peu particulier aujourd'hui parce que je vous avoue qu'on avait préparé un argumentaire en faveur de cette fameuse exception positive. On avait envie de vous expliquer à quel point Brossard était une ville et un comté de La Pinière tout à fait homogène, oui, par ses communautés culturelles, mais aussi par la moyenne des revenus, par les occupations, des gens qui sont tous très sportifs, une association de soccer, par exemple, qui est superactive, des

1 marchés, comme le Marché Adonis qui regroupe
2 beaucoup la communauté arabe musulmane qui a été
3 mentionnée par madame Ringuette, ainsi que la
4 communauté asiatique, il y a un énorme centre
5 d'achats asiatique sur le boulevard Taschereau
6 vraiment pas loin d'ici.

7 Je suis un peu d'accord avec ce qui a été dit sur
8 le nom, le nom de La Pinière, c'est, pour
9 quelqu'un qui n'est pas impliqué dans des
10 élections ou dans des campagnes électorales,
11 c'est un peu difficile, d'autant plus qu'il
12 ressemble beaucoup au nom La Prairie, qui est une
13 ville voisine.

14 Donc, quand on demande aux gens vous êtes de quel
15 comté, souvent les gens disent un lapsus puis ils
16 disent La Prairie, ça s'est même déjà vu que les
17 élus disent : «Ah oui, moi je me présente dans le
18 comté de La Prairie», mais dans le fond c'était
19 le comté de La Pinière. Donc, effectivement de
20 ramener ça à quelque chose qui nous ressemble
21 plus, ça pourrait fonctionner.

22 Est-ce que j'ai des propositions?

23 Pas vraiment, puis... par contre, au fur et à
24 mesure de l'assemblée, comme je voyais que vous
25 sembliez être vraiment décidés à rejoindre le

1 plus de gens possible, bien, nous, à Brossard, on
2 a la chance d'avoir des journaux locaux qui
3 fonctionnent extrêmement bien. Le Brossard
4 Éclair puis le Courrier du Sud est lu par une
5 grosse grosse grosse moyenne de population et,
6 évidemment, les journaux de communautés
7 culturelles, le Luby, le Seven Days, des journaux
8 asiatiques qui sont écrits seulement en mandarin
9 puis en cantonnais rejoignent une majorité de la
10 population asiatique, puis la même chose pour les
11 journaux arabes, musulmans.
12 C'est vrai que la salle n'est pas très pleine, si
13 les gens savaient à Brossard qu'on avait peut-
14 être l'intention, à cause des lois puis des
15 règlements, d'enlever une partie de la
16 circonscription, les gens seraient ici, je suis
17 absolument certaine.
18 Peut-être que de voir que c'est une confirmation
19 ou une restructuration de carte électorale, ils
20 ont peut-être, ceux qui ont vu ça, peut-être
21 qu'ils n'étaient pas au courant que, dans le
22 fond, c'était une modification de la carte
23 électorale provinciale puis qu'il y avait
24 vraiment une section de Brossard qui était en jeu
25 de se retrouver dans une autre partie. Puis je

1 suis d'accord, moi-même qui est très impliquée en
2 politique depuis 12 ans dans Brossard, si on
3 m'avait dit : ah, il y a une réunion pour
4 confirmer la carte électorale ou pour une simple
5 formalité, je ne pense pas que je me serais
6 déplacée. Mais c'est quand j'ai su qu'ils
7 allaient enlever une partie de Brossard pour la
8 déplacer, je me suis dit : il faut qu'on se
9 mobilise, il faut qu'on fasse quelque chose puis,
10 encore une fois, j'ai réussi à faire venir
11 écouter quelques personnes. Mais je n'ai même
12 pas réussi en 24, 48 heures, à faire venir
13 d'autres personnes de ces quartiers-là qui sont
14 vraiment touchés.
15 Donc, je comprends que votre travail n'est pas
16 terminé, j'espère qu'on va avoir la chance de se
17 revoir puis c'est avec grand plaisir que si on
18 est vraiment forcé à vous trouver une alternative
19 pour limiter les... diminuer les électeurs du
20 comté, on trouvera des scénarios. Parce que je
21 peux comprendre que vous, votre travail c'est de
22 trouver un quartier qui est facilement
23 déplaçable, que ce soit les L ou les C dans le
24 nord, ou peu importe, bien... ou les quartiers
25 que vous avez mentionnés, les P et les V, je peux

1 Oui, c'est ça, je vous écoutais tout à l'heure
2 lors de vos interventions à l'effet que vous avez
3 regardé un peu la démographie de Brossard avant
4 de prendre la décision de quel secteur et que
5 vous êtes allé voir les maisons, vous êtes allé
6 voir tous nos... voir tout ça.
7 Bon, c'est sûr que nous... je prône un comté qui
8 est une ville, je ne veux pas perdre mon comté de
9 Brossard, c'est beaucoup plus facile évidemment
10 lorsqu'on est représenté par un député qui
11 connaît... que le monde municipal et le monde
12 provincial se parlent et ont les mêmes... ont les
13 mêmes intérêts.
14 Mais je comprends aussi que, à un moment donné,
15 il va falloir que vous tranchiez, puis tout à
16 l'heure vous disiez : «Est-ce que vous avez des
17 suggestions?» Donc, il faut comprendre que
18 Brossard, vous avez dit tout à l'heure, a
19 beaucoup augmenté sa population dans les 10
20 dernières années, au niveau des constructions et
21 des nouveaux citoyens qui sont venus, qui sont
22 venus à Brossard, mais tout ça s'est passé mais
23 pas dans le secteur des P et des V comme vous
24 l'avez fait, mais s'est passé plutôt ce qu'on
25 appelle de l'autre bord de la «track».

1 On a comme un...

2 **M. BRUNO JEAN, commissaire :**

3 Oui.

4 **M. NABIL GLENZA :**

5 ... où est-ce qu'il y a le quartier Dix30. Où
6 est-ce qu'il y a le quartier Dix30, tout le
7 développement -- pas tout, mais je parle de la
8 majorité du développement urbain qui s'est fait
9 à Brossard, s'est fait dans ces secteurs-là, O.K.
10 Donc, si on peut parler du... s'il faut prendre
11 des secteurs et dire, bon, si on prend ceux qui
12 ont le moins gros sentiment, si on peut dire,
13 d'appartenance à leurs comtés provinciaux de La
14 Pinière, je pense que le secteur des C et le
15 secteur des L devrait être le secteur qui, si on
16 doit se départir d'un certain secteur, serait
17 beaucoup plus adéquat...

18 **M. BRUNO JEAN, commissaire :**

19 Le C?

20 **M. NABIL GLENZA :**

21 Oui, voyez-vous ici, les C et les L, là.

22 **M. BRUNO JEAN, commissaire :**

23 Les C et L, hein, c'est ça?

24 **M. NABIL GLENZA :**

25 Les C et les L, oui, c'est là. C'est

1 principalement là que vous avez eu tout le
2 développement, des nouvelles constructions,
3 les... les trucs, dans le secteur le secteur de
4 Brossard, soit le territoire de la ville.
5 Donc, le secteur des C, comme vous voyez, c'est
6 où est-ce qu'il y a le Chevrier qu'on appelle,
7 là, le truc d'autobus, là, il serait facilement
8 joignable au secteur de Saint-Hubert, mais qui
9 est Vachon, là, dans ce coin-là, et le secteur
10 des L pourrait facilement aller se retrouver dans
11 celui de La Prairie. O.K.?
12 Et je ne sais pas en termes de chiffres, mais je
13 crois que Vachon peut encore recevoir des
14 électeurs et La Prairie peut aussi encore... peut
15 encore en recevoir. O.K.?
16 Et... parce que ce qui va arriver, c'est parce
17 que le secteur des P et des V vous voulez
18 l'envoyer dans Saint-Lambert, ce n'est pas du
19 tout la même mentalité, ce n'est pas du tout la
20 même chose, ce n'est pas les mêmes enjeux dans le
21 secteur des P et des V que les gens de Saint-
22 Lambert. Je parle surtout au niveau de la
23 démographie et surtout au niveau du niveau de
24 vie, O.K., ce n'est pas la même chose, ce n'est
25 pas les mêmes clients, ce n'est pas la même

1 situation.

2 Il y a une très grande démarcation et un très

3 grand attachement à Brossard au niveau de tout ce

4 qui est le... comme tout à l'heure la dame qui

5 parlait juste avant moi, elle vous parlait des

6 communautés culturelles, bien, les gens qui sont

7 dans les P et les V ils n'iront pas juste...

8 s'ils ont choisi d'être là, dans les P et les V,

9 c'est parce que c'est un secteur qui était

10 accessible pour eux pour pouvoir acheter une

11 maison et parce qu'ils pouvaient être près de

12 leur communauté, donc des marchés qui sont sur le

13 boulevard Taschereau, les marchés asiatiques ou

14 des marchés arabo-musulmans qui sont aussi sur

15 Taschereau et dans le quartier Dix30.

16 Ces gens-là ne ressemblent pas et ne sont pas

17 pareils comme... parce que vous avez dit tout à

18 l'heure : «On s'est promené puis les maisons se

19 ressemblent et ci et ça», ce n'est pas du tout,

20 du tout, du tout la même population, ce n'est pas

21 du tout la même population, ces gens-là

22 n'auraient jamais habité dans Saint-Lambert,

23 O.K., ils ont choisi, pour la majorité d'entre

24 eux, d'être dans ces secteurs-là parce qu'ils

25 voulaient être à Brossard et près de leur

1 communauté.
2 Tandis que ceux qui sont plus de l'autre côté de
3 la «track», là, O.K., ça c'est des nouveaux
4 arrivants pour la majorité d'entre eux dans le
5 secteur de Brossard, puis eux, tu sais, si on
6 regarde le secteur des C, le secteur des C est
7 très très très près du secteur de Vachon, O.K.,
8 il y a vraiment juste Grande-Allée qui
9 délimite... qui délimite les deux, et ces gens-
10 là, bien, ces gens-là vont même souvent faire
11 leurs emplettes dans Vachon, ils vont travailler
12 dans Vachon et ainsi de suite parce qu'ils sont
13 très très très près de là.
14 Donc, c'est un peu mes suggestions que... vous
15 avez demandé de faire des suggestions, donc c'est
16 le genre de suggestions que je voulais vous
17 donner. Merci.

18 **Me LUCIE FISET, présidente :**

19 Merci monsieur. Monsieur Courville a... veut
20 intervenir.

21 **M. SERGE COURVILLE, commissaire :**

22 Oui, j'aurais des questions à vous poser.

23 **M. NABIL GLENZA :**

24 Oui, allez-y.

25 **M. SERGE COURVILLE, commissaire :**

1 Vous dites C et L, ça je le vois bien. Le J... le
2 J...

3 **M. NABIL GLENZA :**

4 Oui.

5 **M. SERGE COURVILLE, commissaire :**

6 ... j'imagine qu'il est (inaudible)?

7 **M. NABIL GLENZA :**

8 Le J aussi, le J aussi. C'est comme une
9 continuité, il n'y a pas vraiment de... c'est
10 plus un...

11 **M. SERGE COURVILLE, commissaire :**

12 Non non, mais ce que je veux dire (inaudible).

13 **M. BRUNO JEAN :**

14 Le J, il n'y a pas d'électeurs.

15 **M. NABIL GLENZA :**

16 Oui.

17 **M. SERGE COURVILLE, commissaire :**

18 X et Y?

19 **M. NABIL GLENZA :**

20 X et Y, il n'y a pas beaucoup de monde qui vivent
21 là, là.

22 **M. SERGE COURVILLE, commissaire :**

23 Non, il n'y a pas beaucoup de monde, mais vous le
24 mettriez où, il faudrait qu'il suive soit
25 (inaudible)?

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25

M. NABIL GLENZA :

Bien, il pourrait suivre Vachon et suivre... et
suivre...

M. BRUNO JEAN, commissaire :

Bien, (inaudible).

M. SERGE COURVILLE, commissaire :

Ça, ça veut dire que le futur développement de
Brossard, et ça c'est ma question...

M. NABIL GLENZA :

Oui.

M. SERGE COURVILLE, commissaire :

... au fond va se faire dans les secteurs qui,
actuellement, comme vous dites, ce seront de
nouveaux arrivants puis il y a encore de la place
à construire, le futur développement de Brossard
va se faire dans C, L, J, X, Y?

M. BRUNO JEAN, commissaire :

Oui.

M. SERGE COURVILLE, commissaire :

C'est ce que je comprends.

M. NABIL GLENZA :

En fait... O.K.

M. SERGE COURVILLE, commissaire :

Et je me pose (inaudible).

M. NABIL GLENZA :

1 Je vais vous parler de mon expérience personnelle
2 parce que je suis développeur, justement, dans...

3 **M. SERGE COURVILLE, commissaire :**

4 Mais si vous me permettez, c'est que je me pose
5 la question suivante...

6 **M. NABIL GLENZA :**

7 Oui.

8 **M. SERGE COURVILLE, commissaire :**

9 ... comment la ville de Brossard va réagir si on
10 lui ampute son territoire de développement, là?
11 C'est ça l'essentiel de ma question.

12 **M. NABIL GLENZA :**

13 O.K., mais le territoire de développement il est
14 presque à pleine capacité au niveau des nouveaux
15 résidents sur le territoire de Brossard, il n'y
16 a pas...

17 **M. SERGE COURVILLE, commissaire :**

18 On parle de C, L, J, là.

19 **M. NABIL GLENZA :**

20 C, L, J, là, il ne reste plus beaucoup de
21 terrains, il ne reste plus beaucoup d'espaces
22 comme tels à développer en termes de densité de
23 population, il reste une bande de terrain dans
24 les C à développer où il va y avoir à peu près
25 650 unités d'habitation...

1 **M. SERGE COURVILLE, commissaire :**

2 Je vois.

3 **M. NABIL GLENZA :**

4 ... qui vont être développées.

5 Dans les L... dans les L, il reste à peu près de
6 la place pour faire 800 unités d'habitation,
7 O.K., donc c'est à peu près ça qui se passe.
8 Tout ce qui est le secteur au niveau du
9 développement urbain, je parle très bien de X et
10 du Y, ça c'est... il n'y a pas les services.
11 C'est vraiment, là, on parle dans 10, 15 ans,
12 qu'il va peut-être y avoir du développement, là,
13 en fait, les promoteurs vont être intéressés
14 d'investir dans ces coins-là, là, puis c'est
15 vraiment ça.

16 **M. SERGE COURVILLE, commissaire :**

17 Parce que ça revient quand même à amputer la
18 moitié du territoire de Brossard, là?

19 **M. NABIL GLENZA :**

20 Oui, mais vous amputez... on ampute la moitié du
21 territoire de Brossard, mais parce que vous... ce
22 n'est pas la moitié de la population de Brossard,
23 là, O.K.?

24 **M. SERGE COURVILLE, commissaire :**

25 Non non, je comprends, je comprends.

1 **M. NABIL GLENZA :**

2 Mais demain matin... mais parce que demain matin,
3 si on développe X et Y, on va se retrouver de
4 toute façon -- vous avez dit c'est 45-je ne sais
5 pas combien la limite, là, qu'on doit
6 atteindre...

7 **M. SERGE COURVILLE, commissaire :**

8 Oui oui, c'est ça.

9 **M. NABIL GLENZA :**

10 ... on va l'atteindre de toute façon et il faudra
11 un jour ou l'autre faire cette... cette réforme.
12 Mais peut-être que dans une autre réforme dans 10
13 ans, bien, vous réintègrerez C, J, L puis X, Y
14 sur un territoire de Brossard, ce sera Brossard
15 1 et Brossard 2, là.

16 **M. SERGE COURVILLE, commissaire :**

17 Hum. Merci.

18 **M. NABIL GLENZA :**

19 Merci.

20 **M. BRUNO JEAN, commissaire :**

21 Merci.

22 **Me LUCIE FISET, présidente :**

23 Merci.

24 - - - - -

25 **Mme CATHERINE LAGACÉ, secrétaire :**

1 Le prochain intervenant est monsieur Michel Wong
2 Kee Song qui interviendra à titre personnel.

3 - - - - -

4 **INTERVENTION DE M. MICHEL WONG KEE SONG**

5 - - - - -

6 **M. MICHEL WONG KEE SONG :**

7 Bonsoir.

8 **Me LUCIE FISET, présidente :**

9 Bonsoir.

10 **M. MICHEL WONG KEE SONG :**

11 Je m'appelle Michel Wong Kee Song, j'habite
12 Brossard depuis 25 ans à temps plein.

13 Donc, j'ai seulement appris il y a quelques
14 heures l'exercice de cette mission de ce soir et
15 je me suis empressé de venir participer parce que
16 je pense que c'est très important parce que je
17 suis résidant très impliqué au niveau de ma ville
18 et, d'après tout ce que j'ai entendu ce soir
19 depuis que je suis arrivé, je suis arrivé un peu
20 en retard, je pense que ce serait une injustice
21 de démanteler le Brossard actuel.

22 Parce que j'ai été impliqué déjà dans un
23 démantèlement il y a quelques mois du Brossard
24 fédéral, maintenant ça va être un autre
25 démantèlement au niveau de Brossard provincial,

1 qui est La Pinière, donc que j'aimerais quand
2 même souligner la demande de madame qui avait
3 parlé plus tôt, que La Pinière des fois c'est pas
4 mal mélangeant, je pense que ce serait plus
5 approprié qu'on soit reconnu comme Brossard pur
6 et simple. Parce que nous avons une fierté
7 d'appartenance dans une ville qui s'appelle
8 Brossard, qui est très bien gérée, et dont...
9 c'est une ville très sécuritaire, qui a été
10 sécuritaire et qui l'est et qui, je l'espère,
11 sera sécuritaire dans le futur pour les
12 générations à venir.
13 Donc, tout ce que je peux dire, moi, j'aimerais
14 et je souhaite que Brossard reste telle que
15 Brossard.
16 La personne qui m'a précédé a parlé d'autres
17 développements ou enlever ou ne pas enlever, je
18 suis un peu d'accord avec lui dans le sens que
19 c'est hypothétique J, X, Y, parce que ce n'est
20 pas encore habité. Peut-être éventuellement si ce
21 sera développé comme il faut et ce sera habité,
22 comme il l'a suggéré, ça sera peut-être Brossard
23 1, Brossard 2.
24 Mais maintenant nous séparer après l'expérience
25 qu'on a eue au niveau fédéral il y a quelques

1 mois, je pense que ce n'est pas trop correct pour
2 nous qui avons une fierté d'être Brossardois, qui
3 avons une fierté d'appartenir à ville de
4 Brossard, qui est très bien gérée par les
5 autorités actuelles. Je pense et je souhaite que
6 vous repenserez pas une fois, deux fois, mais
7 plusieurs fois avant de nous séparer.

8 Merci beaucoup.

9 **M. BRUNO JEAN, commissaire :**

10 Merci.

11 **Me LUCIE FISET, présidente :**

12 Merci à vous.

13 **M. SERGE COURVILLE, commissaire :**

14 Merci.

15 **Me LUCIE FISET, présidente :**

16 Mais j'aimerais poser une petite question.

17 **M. MICHEL WONG KEE SONG :**

18 Il n'y a pas de souci, je suis là à vous
19 répondre.

20 **Me LUCIE FISET, présidente :**

21 C'est sûr que vous avez été impliqué en plus
22 pour... au niveau fédéral.

23 **M. MICHEL WONG KEE SONG :**

24 Absolument.

25 **Me LUCIE FISET, présidente :**

1 Bon, vous avez une bonne connaissance en tant que
2 telle du territoire.

3 Lorsqu'on parle des secteurs, justement, qu'un
4 groupe participant précédemment nous a
5 identifiés, le C, le L, le... bon, là, vous dites
6 le J, Y, X, ça va bien, ils ne sont pas encore
7 habités, bon. C'est sûr que nous on recherche des
8 électeurs.

9 **M. MICHEL WONG KEE SONG :**

10 Absolument.

11 **Me LUCIE FISET, présidente :**

12 Si on fait un déplacement c'est parce qu'il y a
13 trop d'électeurs, donc il faut déplacer des
14 électeurs, puis les électeurs se retrouvent
15 davantage à C et L. C'est ce qu'on comprend.
16 Comment vous voyez ça, vous, le déplacement
17 justement de le C et le L, le C vers Vachon, côté
18 communauté...

19 **M. MICHEL WONG KEE SONG :**

20 Non, je ne vous ai pas dit qu'ils déplaceraient
21 C ou L vers Vachon, là, je vous dis de réfléchir
22 avant de déplacer les voix actuelles vers
23 d'autres comtés.

24 **Me LUCIE FISET, présidente :**

25 Oui.

1 **M. MICHEL WONG KEE SONG :**

2 Peut-être que C, L, J ou X, là, qui vont
3 éventuellement se développer davantage et
4 éventuellement faire un Brossard 1 ou un Brossard
5 2. Peut-être qu'il y a d'autres places à
6 d'autres endroits qui pourraient être rattachées
7 à Vachon, je ne sais pas, je ne suis pas un
8 expert, vous êtes les experts.

9 Mais moi je m'exprime en tant que citoyen et en
10 tant que défenseur des limites de Brossard et de
11 ses citoyens. Parce que je suis quand même très
12 impliqué politiquement depuis plus de 20 ans dans
13 Brossard, donc je suis un peu la vie politique de
14 Brossard au niveau provincial, municipal et
15 fédéral.

16 Donc, je ne m'invente pas comme un expert, mais
17 je pense que j'ai quand même une assez vaste
18 expérience dans le domaine politique,
19 démographique du territoire de Brossard, madame.

20 **Me LUCIE FISET, présidente :**

21 Aviez-vous une question, monsieur...

22 **M. BRUNO JEAN, commissaire :**

23 Non, mais moi j'ai compris, je veux que... j'ai
24 compris que vous souhaitez que la Commission
25 fasse un comté d'exception positive?

1 **Me LUCIE FISET, présidente :**

2 Positive, hum.

3 **M. BRUNO JEAN, commissaire :**

4 Je pense que c'est votre message que...

5 **M. MICHEL WONG KEE SONG :**

6 Absolument.

7 **M. BRUNO JEAN, commissaire :**

8 ... que nous retenons.

9 **M. MICHEL WONG KEE SONG :**

10 S'il vous plaît, parce que j'apprécierais que si
11 Brossard, comme vous le dites, soit une exception
12 dans les cartes électorales du Québec, bien,
13 éventuellement ce sera un Brossard 1 et un
14 Brossard 2.

15 **M. BRUNO JEAN, commissaire :**

16 Hum hum.

17 **M. MICHEL WONG KEE SONG :**

18 Mais ne nous séparez pas, s'il vous plaît, parce
19 que les Brossardois ont une fierté d'être
20 Brossardois à 100 % et à 100 milles à l'heure.
21 Nous sommes avec notre autorité municipale, nous
22 sommes avec notre autorité provinciale ainsi que
23 le fédéral.

24 **M. BRUNO JEAN, commissaire :**

25 Et aussi vous nous avez dit, comme d'autres

1 intervenants, que vous souhaitez un changement de
2 nom de La Pinière...

3 **M. MICHEL WONG KEE SONG :**

4 Absolument, de La Pinière, Brossard, absolument.

5 **M. BRUNO JEAN, commissaire :**

6 ... pour Brossard.

7 **M. MICHEL WONG KEE SONG :**

8 Là, là, le jour que ça arriverait, je serais
9 vraiment content.

10 **M. BRUNO JEAN, commissaire :**

11 En tout cas, on vous a entendu, on est là pour...

12 **M. MICHEL WONG KEE SONG :**

13 Merci beaucoup.

14 **Me LUCIE FISET, présidente :**

15 Merci à vous.

16 **M. MICHEL WONG KEE SONG :**

17 Bonne soirée.

18 **Me LUCIE FISET, présidente :**

19 Très gentil...

20 **M. MICHEL WONG KEE SONG :**

21 Bonne soirée.

22 **Me LUCIE FISET, présidente :**

23 ... merci à vous, une belle soirée.

24 - - - - -

25 **Mme CATHERINE LAGACÉ, secrétaire :**

1 garder notre sens communautaire malgré les
2 changements de la carte électorale.
3 Il reste qu'il est important d'avoir une certaine
4 représentation élec... de vote, de valeur de
5 vote. Alors, je pense que ça dépasse le côté
6 peut-être un peu plus émotif d'appartenance.
7 Par contre, du côté appartenance, il reste que,
8 moi -- on s'est parlé un peu, maître Fiset, avant
9 -- j'habitais Prévilles et puis, de mémoire, moi,
10 j'habitais Prévilles depuis cinquante-huit (58),
11 alors je suis encore très jeune, mais les
12 premières sections de Brossard qui ont fait
13 Brossard à l'origine, c'est effectivement la
14 section V et B, de mémoire, c'est les seules qui
15 existaient, c'était peut-être ma limite au niveau
16 de mon déplacement en vélo, mais il y avait des
17 gens dans ce secteur-là. Et la grande partie de
18 Brossard telle qu'on la voit présentement
19 était... c'était des marécages. O.K.
20 Alors, je pense qu'il serait bon d'essayer de
21 retenir les sections V et P tout simplement par
22 honnêteté envers leur ancienneté, appartenance à
23 Brossard, et considérer les derniers quartiers
24 qui ont développé à Brossard, spécifiquement C,
25 L et J, et possiblement le X et Y.

1 Ce qui va... ce qui va arriver dans le futur,
2 bien, personne ne le sait, puis il semble que
3 c'est un processus qui est quand même... qui a
4 une vie en soi, alors ça peut... ça va être
5 quelque chose qu'on va débattre dans le futur.
6 Peut-être qu'avec la population du Québec qui va
7 augmenter avec le temps, ça va... ça va nous
8 permettre de reprendre possession, du point de
9 vue carte électorale, de la communauté de
10 Brossard comme on la voit présentement.

11 Mais entre-temps, bon, il y a un équilibrage à
12 faire, c'est la loi, et puis je propose qu'on
13 passe plutôt vers les nouvelles sections de
14 Brossard, autre que d'aller chambarder les
15 originaires de Brossard, comme on les connaît
16 d'ailleurs historiquement parlant.

17 Et puis, dernièrement, c'est la question de
18 Brossard, je suis entièrement d'accord, ça
19 devrait être Brossard et non pas La Pinière. Je
20 pense que ça va de soi, on est tous d'accord avec
21 ça et puis je supporte cette motion.

22 Merci beaucoup.

23 **Me LUCIE FISET, présidente :**

24 Merci à vous.

25 **M. SERGE COURVILLE, commissaire :**

1 Alors, si le coeur vous en dit, si vous voulez
2 ajouter, ajouter des commentaires, des
3 suggestions suite à tout ce que vous avez entendu
4 ce soir, ne vous gênez pas, nous allons analyser
5 l'ensemble des représentations.
6 Et j'ai également été à l'écoute du fait que
7 plusieurs d'entre vous êtes d'avis qu'il y a eu
8 une certaine lacune, là, dans l'information
9 relativement à la tenue de l'audition, nous
10 allons également nous pencher sur la question et
11 déterminerons la suite à donner à cet égard.
12 Encore une fois, un grand merci à tous et une
13 belle fin de soirée.

14 **M. SERGE COURVILLE, commissaire :**

15 Merci, bonsoir.

16 **M. BRUNO JEAN, commissaire :**

17 Merci, bonsoir.

18

19

20

- - - - -

21

FIN DE LA SÉANCE

22

- - - - -

23

24

25

1 Nous, soussignés, HUGUETTE PICHÉ et ANDRÉ WALSH,
2 sténographes officiels, certifions sous notre
3 serment d'office que les pages ci-dessus sont et
4 contiennent la transcription exacte et fidèle de
5 la preuve et/ou des témoignages entendus lors de
6 l'écoute de l'enregistrement numérique remis pour
7 ce dossier, le tout conformément à la loi.

8

9

10

HUGUETTE PICHÉ, s.o.

12

13

14

ANDRÉ WALSH, s.o.

15

16

HP/gv/ch/a1 (150430)

17